

Déchets verts (compostables)

Déchets de jardin et de cuisine à mettre en containers spécifiques par exemple :



branchages max. 1m 50 en fagots. A composter individuellement ou par quartier

A déposer dans le bac « déchets verts »

SANS SACS EN PLASTIQUE

BRANCHAGES ET PETITES TAILLES DE HAIES 	TONTES DE PELOUSES 	FEUILLES MORTES 
FLEURS ET PLANTES FANEES 	MAUVAISES HERBES NON GRAINEES 	ECORCES D'ARBRES ET COPEAUX DE BOIS 

 Le bac doit être déposé en bordure de route au plus tôt la veille au soir ou le matin de la collecte avant 7h.

NE PAS METTRE DANS LE BAC

 Terre	 Bois peint ou vernis	 Pots en terre	 Sacs en plastique	 Souches d'arbres
--	---	--	--	---